

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

Fournisseur : La Compagnie Systèmes de revêtements Axalta Canada
408, rue Fairall
Ajax (ON) L1S 1R6

Fabricant : Axalta Coating Systems, LLC
Two Commerce Square
2001 Market Street, Suite 3600
Philadelphia, PA 19103

Téléphone : Renseignements sur le produit : 1-800-668-6945
En cas d'urgence médicale : 1-855-274-5698
En cas d'urgence de transport : 1-613-996-6666 (CANUTEC)

Identification du produit : **Cromax^{md} Pro**

Utilisation : Revêtement pour usage professionnel

Renseignements sur les matières dangereuses : Consulter la Section 16

Produits couverts par la présente fiche : WB01, WB02, WB03, WB05, WB06, WB07, WB20, WB21, WB24, WB25, WB26, WB27, WB28, WB30, WB31, WB32, WB33, WB40, WB41, WB42, WB43, WB45, WB46, WB53, WB60, WB61, WB62, WB63, WB64, WB65, WB67, WB68, WB82, WB84, WB90, WB91, WB93, WB1001, WB1002, WB1003, WB1004, WB1005, WB1006, WB1007, WB1008, WB1009, WB1010, WB1011, WB1012, WB1013, WB1014, WB1016, WB1017, WB1020, WB1021, WB1022, WB1023, WB1024, WB1025, WB1030, WB1031, WB1032, WB1033, WB1035, WB1037, WB1039, WB1041, WB1050, WB1078, WB1096, WB1097, WB1098, WB1735, WB1779, WB2010, WB2020, WB2030, WB2040, WB2043, WB2091, WB2093, WB9900, WB9908

© 2014 La Compagnie Systèmes de revêtements Axalta Canada. Tous droits réservés. Seuls les utilisateurs de produits de Systèmes de revêtements Axalta peuvent faire des copies de ce document.

2. Composition/renseignements sur les composants

INGRÉDIENTS	N° CAS	PRESSION DE VAPEUR	LIMITES D'EXPOSITION
2-amino-2-méthylpropan-1-ol	124-68-5	< 0,3	D 500,0 ppm TWA de 8 et 12 heures, A Aucune, O Aucune
Acétone	67-64-1	247,0 @ 20,0 °C	A 750,0 ppm, STEL de 15 min, A 500,0 ppm, O 1 000,0 ppm, D 500,0 ppm, TWA de 8 et 12 heures
Polymère acrylique A	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Polymère acrylique B	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Polymère acrylique C	146753-99-3	Aucune	A Aucune, O Aucune
Polymère acrylique D	70587-60-9	Aucune	A Aucune, O Aucune
Résine acrylique	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Résine acrylique thermodurcissable (td)	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Résine acrylique – hydrodiluable	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Aluminium	7429-90-5	Aucune	O 15,0 mg/m ³ poussière totale, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, D 0,5 mg/m ³ TWA de 8 et 12 heures, A Aucune
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Aucune	A Aucune, O Aucune
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Aucune	O 15,0 mg/m ³ poussière totale, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, A Aucune
Silice amorphe	7631-86-9	Aucune	A 3,0 mg/m ³ poussière inhalable, O 20,0 mpppc, D 3,0 mg/m ³ , D 6,0 mg/m ³
Complexe de cuivre azométhine	15680-42-9	Aucune	A Aucune, O Aucune
Sulfate de baryum	7727-43-7	Aucune	O 15,0 mg/m ³ poussière totale, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, D 10,0 mg/m ³ poussière totale, TWA de 8 et 12 heures, D 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, TWA de 8 et 12 heures, A Aucune
Pigment rouge 264 C.I.	88949-33-1	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment bleu 60 C.I.	81-77-6	Aucune	A Aucune, O Aucune

INGRÉDIENTS	N° CAS	PRESSION DE VAPEUR	LIMITES D'EXPOSITION
Pigment bleu 76 C.I.	68987-63-3	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment brun C.I.	6992-11-6	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment rouge 254 C.I.	84632-65-5	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment jaune 138 C.I.	30125-47-4	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment jaune 154 C.I.	68134-22-5	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment violet de carbazole	6358-30-1	Aucune	A Aucune, O Aucune
Noir de carbone	1333-86-4	Aucune	A 3,0 mg/m ³ , O 3,5 mg/m ³ , D 0,5 mg/m ³ TWA de 8 et 12 heures
Noir de carbone, modifié hydroxy et 4-sulfophényl-, sel de sodium	481066-70-0	Aucune	A 3,5 mg/m ³ , O 3,5 mg/m ³ , D 0,5 mg/m ³ TWA de 8 et 12 heures
Solvant noir 29 C.I.	117527-94-3	1,5 @ 25,0 °C	A Aucune, O Aucune
Éther méthylique de dipropylèneglycol	34590-94-8	0,4 @ 25,0 °C	A Aucune, O Aucune
Agent dispersant	35545-57-4	< 0,0	A Aucune, O Aucune
Éther monobutylique d'éthylèneglycol	111-76-2	0,6	A 20,0 ppm, O 50,0 ppm peau, D 20,0 ppm TWA de 8 et 12 heures
Hydrocarbure aromatique	64742-48-9	0,7 @ 20,0 °C	A 100,0 ppm, O 500,0 ppm, D 100,0 ppm
Hydroxyde de fer	20344-49-4	Aucune	A Aucune, O Aucune
Oxyde de fer	1309-37-1	Aucune	A 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, O 10,0 mg/m ³ , D 3,0 mg/m ³
Pigment iso-indolinone	36888-99-0	Aucune	A Aucune, O Aucune
Alcool isopropylique	67-63-0	48,0	A Aucune, O Aucune
Pigment d'oxyde jaune citron léger	51274-00-1	Aucune	A Aucune, O Aucune
Résine mélamine	108-78-1	67,0 @ 315 °C	A Aucune, O Aucune
Mica	12001-26-2	Aucune	A 3,0 mg/m ³ poussière inhalable, O 20,0 mpppc, O 3,0 mg/m ³ poussière inhalable
Pigment monoazoïque	12236-62-3	Aucune	A 10,0 mg/m ³ particules inhalables, O 15,0 mg/m ³ poussière totale, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable
N-pentanol	71-41-0	1,5	A Aucune, O Aucune
N-propanol	71-23-8	19,0	A 100,0 ppm, O 250,0 ppm STEL de 15 min, O 200,0 ppm peau, D 200,0 ppm
Complexe de nickel	68511-62-6	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment de pérylène	5521-31-3	Aucune	A 10,0 mg/m ³ , O Aucune
Ester d'acide phosphoreux, polymère	Non disp.	134,5 @ 100 °C	A Aucune, O Aucune
Pigment bleu de phtalocyanine	147-14-8	Aucune	A 10,0 mg/m ³ particules inhalables PNOC, A 3,0 mg/m ³ particules inhalables PNOC, O 15,0 mg/m ³ poussière totale PNOR, O 5,0 mg/m ³ TWA poussière inhalable PNOR
Pigment vert de phtalocyanine A	1328-53-6	Aucune	A 3,0 mg/m ³ TWA poussière inhalable, A 10,0 mg/m ³ TWA particules inhalables, O 15,0 mg/m ³ TWA poussière totale, O 5,0 mg/m ³ TWA poussière inhalable
Pigment vert de phtalocyanine B	14302-13-7	Aucune	A Aucune, O Aucune
Pigment rouge 202	3089-17-6	Aucune	A 3,0 mg/m ³ poussière inhalable, A 10,0 mg/m ³ particules inhalables PNOR, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable PNOR, O 15,0 mg/m ³
Glycol polypropylénique	25322-69-4	Aucune	A Aucune, O Aucune
Résine polyuréthane	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Composé de cuivre breveté	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune
Éther monométhylique de propylèneglycol	107-98-2	11,2 @ 25,0 °C	A 150,0 ppm STEL de 15 min, A 100,0 ppm, O Aucune

INGRÉDIENTS	N° CAS	PRESSION DE VAPEUR	LIMITES D'EXPOSITION
Pigment de quinacridone	1047-16-1	Aucune	A 10,0 mg/m ³ particules inhalables, O 15,0 mg/m ³ poussière totale PNOR, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, D 10,0 mg/m ³ poussière totale
Agent rhéologique	Non disp.	18,0	A Aucune, O Aucune
Silicate de magnésium synthétique	53320-86-8	Aucune	F 15,0 mg/m ³ poussière totale PNOR, F 5,0 mg/m ³ poussière inhalable PNOR, A 3,0 mg/m ³ poussière inhalable, O 15,0 mg/m ³ poussière totale, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable
Pigment jaune de tétrachloroisosolinone	5590-18-1	Aucune	A 250,0 ppm, O Aucune
Dioxyde de titane	13463-67-7	Aucune	O 15,0 mg/m ³ poussière totale, D 10,0 mg/m ³ TWA de 8 et 12 heures poussière totale, D 5,0 mg/m ³ TWA de 8 et 12 heures poussière inhalable, A Aucune
Dioxyde de titane (rutil)	1317-80-2	Aucune	A 10,0 mg/m ³ , TWA poussière totale, O 10,0 mg/m ³ poussière totale, O 5,0 mg/m ³ poussière inhalable, D 10,0 mg/m ³ poussière totale, D 5,0 mg/m ³ poussière inhalable
Résine d'urée-formaldéhyde	9011-05-6	Aucune	A Aucune, O Aucune
Eau	7732-18-5	23,6	A Aucune, O Aucune
Pigment jaune	Non disp.	Aucune	A Aucune, O Aucune

*A=ACGIH, O=OSHA, D=DuPont, F=Fournisseurs. Limites = TWA de 8 heures, sauf indication contraire. Pression de vapeur à 20 °C, sauf indication contraire.

D=DuPont, résultats obtenus de E. I. du Pont de Nemours and Company.

3. Identification des dangers

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Inhalation :

Peut causer une irritation du nez et de la gorge. Peut causer une dépression du système nerveux caractérisée par les symptômes progressifs suivants : maux de tête, étourdissements, nausées, démarche chancelante, confusion, perte de conscience. Des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux ont été associées à la surexposition répétée et prolongée aux solvants.

Ingestion :

Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux.

Contact avec la peau ou les yeux :

Peut causer une irritation ou une brûlure des yeux. Le contact répété ou prolongé avec le liquide peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne et d'une dermatite.

Autres effets potentiels sur la santé en plus de ceux mentionnés ci-dessus :

2-amino-2-méthylpropan-1-ol

Cause des brûlures aux yeux. L'ingestion peut causer des brûlures à la bouche et à l'estomac, une irritation gastro-intestinale, l'aspiration entraîne des lésions pulmonaires.

Acétone

Les états pathologiques suivants peuvent être aggravés par l'exposition : maladie pulmonaire, maladie oculaire, troubles cutanés. Une surexposition au produit peut causer des lésions à l'un des organes/ systèmes suivants : sang, système nerveux central, yeux, reins, foie, système respiratoire, peau.

Résine acrylique thermodurcissable (td)

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer une ou plusieurs des conditions suivantes : une irritation.

Pigment jaune C.I. 154

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. Le contact avec la peau ou les yeux peut causer une ou plusieurs des conditions suivantes : une irritation.

Noir de carbone

Matière cancérigène selon le CIRC, le NTP et l'OSHA. On a observé une activité cancérigène chez les animaux de laboratoire à fortes doses. La pertinence de cette observation pour l'humain est inconnue. Les états pathologiques suivants peuvent être aggravés par l'exposition : asthme, maladies respiratoires. AVERTISSEMENT : Le produit est reconnu comme cancérigène dans l'État de la Californie.

Éther monobutylique d'éthylèneglycol

Une sensibilité accrue aux effets de cette matière peut être observée chez les personnes souffrant au préalable d'une maladie de l'un des organes/ systèmes suivants : moelle osseuse, système nerveux central, yeux, système gastro-intestinal, reins, foie, système respiratoire, peau. Peut causer des lésions aux reins, au foie, au sang et(ou) à la moelle osseuse. Des surexpositions répétées peuvent entraîner des lésions au sang. Le contact avec les yeux peut causer des lésions à la cornée. Le produit peut être nocif s'il est absorbé par la peau.

Hydrocarbure aromatique

Des études en laboratoire sur des rats ont démontré que les distillats du pétrole peuvent provoquer des lésions rénales et des tumeurs aux reins ou au foie. Ces effets ne furent pas constatés lors d'études similaires sur des cobayes, des chiens et des singes. Plusieurs études réalisées sur des ouvriers du pétrole n'ont pas révélé d'augmentation significative de la fréquence des lésions rénales, ni d'incidence accrue des tumeurs au foie et aux reins.

Alcool isopropylique

Les états pathologiques suivants peuvent être aggravés par l'exposition : dermatite, maladie respiratoire. Des effets toxiques sur le développement des petits de rates ont été observés à des doses toxiques pour la mère. Le contact peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne ou d'une éruption. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Le contact va causer une rougeur modérée ou grave, une enflure, des démangeaisons, des picotements, une brûlure cuisante. Peut causer des lésions à la cornée. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions à n'importe lequel des organes ou systèmes suivants : foie. Des essais effectués sur des animaux de laboratoire ont démontré que l'ingestion de très fortes doses a causé une augmentation du poids du foie et des reins. L'aspiration peut survenir pendant l'ingestion ou le vomissement et ainsi causer des lésions pulmonaires. Peut causer une dépression du système nerveux central caractérisée par les symptômes suivants : maux de tête, stupeur, troubles de la coordination ou comportement étrange, perte de conscience. Produit irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer une irritation des voies respiratoires sous forme de gêne nasale et d'écoulement du nez, de toux et, possiblement d'une douleur thoracique. Le contact prolongé ou répété peut causer une desquamation, une fissuration ou une irritation de la peau. L'ingestion peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements et la somnolence. La déglutition de quantités significatives de cette substance peut causer une blessure grave et même le décès.

Pigment d'oxyde jaune citron léger

Le contact peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne ou d'une éruption. Peut causer une irritation oculaire accompagnée d'une gêne, de larmoiements ou d'une vision trouble.

Mica

L'inhalation répétée ou prolongée peut causer l'une des conditions suivantes : une irritation des poumons. L'exposition prolongée des voies respiratoires dépassant la VLE peut endommager les poumons, entraînant ainsi une bronchite et une altération de la capacité pulmonaire.

N-propanol

A montré une activité mutagène lors d'essais en laboratoire sur des cultures de cellules. A aussi montré une activité cancérigène à de fortes doses chez des animaux de laboratoire. La pertinence pour l'humain est inconnue. Peut causer des troubles de la fonction hépatique. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives.

Complexe de nickel

AVERTISSEMENT : Le produit est reconnu comme cancérigène dans l'État de la Californie.

Éther monométhylique de propylèneglycol

Des essais effectués sur des animaux de laboratoire ont révélé des effets sur l'un des organes/systèmes suivants : reins, foie. L'aspiration peut survenir pendant l'ingestion ou le vomissement et ainsi causer des lésions pulmonaires.

Dioxyde de titane

Matière cancérigène selon le CIRC, le NTP et l'OSHA. Lors de tests d'inhalation s'étendant sur toute la période de leur vie, certains rats exposés à des poussières inhalables de titane de 250 mg/m³ ont développé des cancers du poumon. L'analyse des concentrations de dioxyde de titane dans les poumons des rats indique que le mécanisme de clairance pulmonaire était entravé et les résultats obtenus à des concentrations massives de 250 mg/m³ ne sont pas applicables aux lieux de travail. Les résultats d'une étude épidémiologique de DuPont ont indiqué que les employés exposés au dioxyde de titane n'étaient pas plus à risque de développer un cancer du poumon que ceux non exposés. On n'a dépisté aucune fibrose pulmonaire chez les employés et aucune relation n'a été observée entre l'exposition au dioxyde de titane et une maladie respiratoire chronique ou des anomalies radiographiques. D'après les résultats de cette étude, DuPont a conclu que le dioxyde de titane ne cause pas de cancer du poumon ou de maladie respiratoire chronique chez les humains aux concentrations utilisées sur les lieux de travail.

Dioxyde de titane (rutile)

Matière cancérigène selon le CIRC, le NTP et l'OSHA. Lors de tests d'inhalation s'étendant sur toute la période de leur vie, certains rats exposés à des poussières inhalables de titane de 250 mg/m³ ont développé des cancers du poumon. L'analyse des concentrations de dioxyde de titane dans les poumons des rats indique que le mécanisme de clairance pulmonaire était entravé et les résultats obtenus à des concentrations massives de 250 mg/m³ ne sont pas applicables aux lieux de travail. Les résultats d'une étude épidémiologique de DuPont ont indiqué que les employés exposés au dioxyde de titane n'étaient pas plus à risque de développer un cancer du poumon que ceux non exposés. On n'a dépisté aucune fibrose pulmonaire chez les employés et aucune relation n'a été observée entre l'exposition au dioxyde de titane et une maladie respiratoire chronique ou des anomalies radiographiques. D'après les résultats de cette étude, DuPont a conclu que le dioxyde de titane ne cause pas de cancer du poumon ou de maladie respiratoire chronique chez les humains aux concentrations utilisées sur les lieux de travail.

Résine d'urée-formaldéhyde

Ce composé chimique donne du formaldéhyde. Le formaldéhyde est une matière cancérigène selon le CIRC, le NTP et l'OSHA et a montré une activité mutagène lors d'essais en laboratoire sur des cultures de cellules. Peut provoquer une sensibilisation pulmonaire ou une irritation importante des voies respiratoires. Le formaldéhyde a produit des tumeurs dans les voies nasales d'animaux de laboratoire exposés à de fortes concentrations pendant une période de deux ans. Le CIRC a conclu que des études épidémiologiques ont établi la preuve de l'induction du cancer nasopharyngal lié au formaldéhyde chez les humains et a classé le formaldéhyde comme cancérigène reconnu. Les toxicologues de DuPont ont passé en revue ces études et ont classé le formaldéhyde comme cancérigène potentiel.

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins :

Inhalation :

En cas d'inhalation de vapeur ou des buées de pulvérisation, transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle, le bouche à bouche de préférence. Si les difficultés respiratoires persistent ou apparaissent tardivement, consulter un médecin.

Ingestion :

Dans le cas improbable où le produit serait ingéré, NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un médecin et avoir la liste des ingrédients sous la main.

Contact avec la peau ou les yeux :

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes; appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, laver à fond à l'eau et au savon. En cas d'irritation, appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair (vase clos) :

Se reporter à la Section 16 pour connaître les valeurs exactes.

Limites d'inflammabilité : LII : 1,1 % LSI : 14 %

Agent d'extinction :

Mousse AFFF universelle, dioxyde de carbone, poudre extinctrice.

Techniques en cas d'incendie :

Il est recommandé de porter un équipement complet de protection comprenant un respirateur autonome. Il est possible d'utiliser de l'eau en brouillard pour éviter une montée de la pression.

Risques d'incendie et d'explosion :

Dans le cas de liquides inflammables, le mélange de vapeurs et d'air s'enflammera en présence d'une source d'incendie. Dans d'autres cas, ce produit chauffé au-dessus du point d'éclair émet des vapeurs inflammables qui, mélangées à l'air, peuvent brûler ou exploser. Le produit pulvérisé ou sous forme de brouillard fin peut s'enflammer à une température inférieure au point d'éclair.

6. Directives en cas de déversements accidentels

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :

Ventiler la zone. Éliminer les sources d'incendie. Éviter le contact du produit avec la peau et les yeux et l'inhalation des vapeurs. Si ce produit ne contient pas d'activateur/durcisseur aux isocyanates ou n'est pas mélangé avec un tel additif : porter un respirateur-épurateur d'air bien ajusté muni de cartouches antivapeurs organiques (TC-23C homologué par le NIOSH), des lunettes de protection, des gants et des vêtements de protection. Confiner le produit déversé, le ramasser avec une matière absorbante inerte et l'éliminer convenablement.

Renseignements écologiques :

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Empêcher le produit de se déverser dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

7. Manutention et entreposage

Techniques de manutention et d'entreposage :

Observer les précautions sur l'étiquette. Si le produit est combustible (point d'éclair variant de 38 à 93 °C/100 à 200 °F), le tenir loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Si le produit est inflammable (point d'éclair inférieur à 38 °C/100 °F), le tenir également loin des décharges électrostatiques et autres sources d'incendie. Si le produit est extrêmement inflammable (point d'éclair inférieur à -8 °C/ 20 °F) ou inflammable, LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER EN EXPLOSANT OU CAUSER UN INCENDIE INSTANTANÉ, respectivement. Les vapeurs peuvent se disperser sur de grandes distances. Éviter l'accumulation des vapeurs. Refermer les contenants après chaque utilisation. Les contenants doivent être mis à la terre lors du transvasement du produit. Bien se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49 °C (120 °F). Si le produit est à base d'eau, ne pas congeler.

Autres mesures de prévention :

Si le produit est un revêtement : ne pas poncer, découper au chalumeau, braser ou souder le revêtement sec sans porter un respirateur-épurateur d'air muni d'un filtre à particules homologué par le NIOSH et des gants ou sans ventilation suffisante. Les activités produisant de la matière fine (poussière) peuvent créer des nuages de poussières combustibles. Éviter la formation de dépôts importants de matière pouvant se retrouver en suspension dans l'air et former des nuages de poussières combustibles. Les activités de manutention et de traitement doivent être conformes aux meilleures pratiques (p. ex., NFPA-654).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Ventilation :

Assurer une ventilation suffisante en volume et modèle de façon à maintenir les concentrations de contaminants sous les limites d'exposition prescrites.

Protection respiratoire :

Ne pas respirer les vapeurs et les buées. Porter un respirateur-épurateur d'air bien ajusté muni de cartouches antivapeurs organiques (TC-23C homologué par le NIOSH) et d'un filtre à particules (TC-84A homologué par le NIOSH) pendant l'application du produit et jusqu'à ce que le local de travail soit exempt de vapeurs ou de retombées de vaporisation du produit. Dans les espaces restreints, ou dans les cas où des activités de vaporisation continue sont typiques, ou si le bon ajustement d'un respirateur-épurateur d'air est impossible, porter un respirateur à adduction d'air à pression positive (TC-19C homologué par le NIOSH). Dans tous les cas, suivre le mode d'emploi du fabricant du respirateur. Ne laisser entrer personne sans protection dans la zone de peinture.

Équipement de protection :

Un équipement de protection individuelle doit être porté pour éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements.

Vêtements de protection et protection oculaire :

On recommande de porter des gants de néoprène et une combinaison.

Souhaitable pour toutes les applications industrielles. Des lunettes monocoques sont préférables pour éviter l'irritation des yeux. Si toutefois seules des lunettes de protection sont utilisées, les munir d'écrans antiéclaboussures ou d'écrans latéraux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Pression de vapeur du solvant principal	13,3 hPa
Solubilité du solvant dans l'eau	NULLE
Densité de vapeur	Plus lourde que l'air
Intervalle d'ébullition approx. (°C)	82 – 100 °C
Intervalle de congélation approx. (°C)	-127 °C
Densité (g/L)	1 003 – 1 645 g/L
Densité relative	1,00 – 1,65
Pourcentage de matières volatiles, au volume	68,29 – 95,29 %
Pourcentage de matières volatiles, au poids	0,35 – 20,13 %
Pourcentage de matières solides, au volume	4,71 – 31,71 %
Pourcentage de matières solides, au poids	6,07 – 58,45 %
Apparence	Liquide
Odeur	Odeur caractéristique du produit

10. Stabilité et réactivité

Stabilité :

Matière stable.

Incompatibilité (matières à éviter) :

Aucune raisonnablement prévisible.

Produits de décomposition dangereux :

CO, CO₂, fumées et les oxydes de métaux lourds mentionnés dans la section «Composition/ renseignements sur les composants».

Polymérisation dangereuse :

Aucun risque de polymérisation.

Sensibilité aux décharges électrostatiques :

Pour les matières inflammables (point d'éclair inférieur à 38 °C/100 °F) et combustibles (point d'éclair entre 38 et 93 °C/100 et 200 °F) chauffées au-delà du point d'éclair, les vapeurs de solvants peuvent exploser dans l'air si les précautions de mise à la terre et de mise à la masse ne sont pas prises pendant le transfert du produit.

Sensibilité aux chocs mécaniques :

Aucune connue.

11. Renseignements toxicologiques

Type d'essai de toxicité	Valeur	Durée	Espèce	Source
2-amino-2-méthylpropan-1-ol				
DL50 orale	2 900 mg/kg		rat	SAX
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg	4 h	lapin	FS du fournisseur
Acétone				
DL50 orale	5 800 mg/kg		rat	RTECS
DL50 cutanée	20 g/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	50,1 g/m ³	8 h	rat	RTECS
Aluminium				
DL50 orale	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	= 25 g/kg		rat	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	= 0,888 mg/L		rat	FS du fournisseur
Hydroxyde d'aluminium				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Silice amorphe				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 5 000 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	> 0,139 mg/L		rat	FS du fournisseur
Complexe de cuivre azométhine				
DL50 orale	5 000 mg/kg			FS du fournisseur
Sulfate de baryum				
DL50 orale	15 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment rouge 264 C.I.				
DL50 orale	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment bleu 60 C.I.				
DL50 orale	> 5 000 mg/L		rat	FS du fournisseur
Pigment rouge 254 C.I.				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment jaune 138 C.I.				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment jaune 154 C.I.				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment violet de carbazole				
DL50 orale	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Noir de carbone				
DL50 orale	> 8 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	156 mg/m ³	4 h	rat	FS du fournisseur
Noir de carbone, modifié hydroxy et 4-sulfophényl-, sel de sodium				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	156 mg/m ³	4 h	rat	FS du fournisseur
Yeux, test de Draize	7	1 h	lapin	FS du fournisseur

Type d'essai de toxicité	Valeur	Durée	Espèce	Source
Solvant noir 29 C.I.				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Éther méthyllique de dipropylèneglycol				
DL50 orale	5 660 mg/kg		rat	SAX
DL50 cutanée	= 9 500 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	> 500 ppm		rat	FS du fournisseur
Agent dispersant				
DL50 orale	334 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
Éther monobutylique d'éthylèneglycol				
DL50 orale	1 746 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	435 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	> 691 ppm	1 h	cobaye	FS du fournisseur
Hydrocarbure aromatique				
DL50 orale	= 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	= 3 160 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
Hydroxyde de fer				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
Oxyde de fer				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment iso-indolinone				
DL50 orale	> 2 000 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
Alcool isopropylique				
DL50 orale	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	> 5 000 ppm		rat	FS du fournisseur
DL50 percutanée	13 000 mg/kg	8 h	lapin	FS du fournisseur
Résine mélamine				
DL50 orale	3 161 mg/kg		rat	RTECS
DL50 cutanée	> 1 000 mg/kg		lapin	RTECS
Mica				
DL50 orale	15 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment monoazoïque				
DL50 orale	2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
N-pentanol				
DL50 orale	> 4,11 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 1,73 mg/kg	24 h	rat	FS du fournisseur
N-propanol				
DL50 orale	1,87 g/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	4 g/kg		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	9,8 mg/L	4 h	rat	FS du fournisseur
Pigment bleu de phtalocyanine				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment vert de phtalocyanine A				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment vert de phtalocyanine B				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Pigment rouge 202				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Glycol polypropylénique				
DL50 orale	1 000 mg/kg		lapin	SAX
Éther monométhyllique de propylèneglycol				
DL50 orale	4 016 mg/kg		rat	CCHST
DL50 cutanée	> 13 g/kg		lapin	CCHST
CL50 par inhalation	10 000 ppm	5 h	rat	RTECS
Pigment de quinacridone				
DL50 orale	> 10 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 2 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur

Type d'essai de toxicité	Valeur	Durée	Espèce	Source
Silicate de magnésium synthétique				
DL50 orale	> 5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	> 1,66 g/cm ³		rat	FS du fournisseur
Pigment jaune de tétrachloroisosolinone				
DL50 orale	5 000 mg/kg		rat	FS du fournisseur
Dioxyde de titane				
DL50 orale	> 24 000 mg/m ³		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 10 000 mg/m ³		lapin	FS du fournisseur
CLA par inhalation	> 6 820 mg/m ³	4 h	rat	FS du fournisseur
Dioxyde de titane (rutil)				
DL50 orale	> 24 000 mg/m ³		rat	FS du fournisseur
DL50 cutanée	> 10 000 mg/m ³		lapin	FS du fournisseur
CL50 par inhalation	> 6 820 mg/m ³	4 h	rat	FS du fournisseur

Légende :

RTECS – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
CCHST – Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Patty's – Patty's Industrial Hygiene and Toxicology, 3rd Edition
SAX – Dangerous Properties of Industrial Materials, 4th Edition

12. Renseignements écologiques

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Il faut éviter de déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Toxicité aigüe pour les invertébrés aquatiques

N° CAS	Nom chimique	Espèce	Durée d'exposition	Valeur	Type	Méthode
124-68-5	2-amino-2-méthylpropan-1-ol	Daphnie	24 h	65 mg/L	CE50	
67-64-1	Acétone	Daphnie	2 jours	10 mg/L		
7429-90-5	Aluminium	Daphnie	48 h	100 mg/L		
21645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	Daphnie		10 000 mg/l	CE50	
88949-33-1	Pigment rouge 264 C.I.	Daphnie	72 h	30 mg/L	CE50	
84632-65-5	Pigment rouge 254 C.I.	Daphnie	24 h	100 mg/L	CE50	
30125-47-4	Pigment jaune 138 C.I.	Daphnie	48 h	100 mg/L	CE50	
68134-22-5	Pigment jaune 154 C.I.	Daphnie	48 h	100 mg/L	CE50	
1333-86-4	Noir de carbone	Puce d'eau	1 jour	5 600 mg/L	CE50	
481066-70-0	Noir de carbone, modifié hydroxy et 4-sulfophényl-, sel de sodium	Daphnie	48 h	1 000 mg/L	CE50	
111-76-2	Éther monobutylique d'éthylèneglycol	Daphnie	1 jour	1 850 mg/L	CE50	
20344-49-4	Hydroxyde de fer	Daphnia magna (puce d'eau)		10 000 mg/L	CE50	
1309-37-1	Oxyde de fer	Daphnie	2 jours	10 000 mg/L		
67-63-0	Alcool isopropylique	Daphnie	2 jours	7 550 mg/L		
108-78-1	Résine mélamine	Daphnie	48 h	2 000 g/L	CE50	
71-41-0	N-pentanol	Daphnie	48 h	342 mg/L	CL50	
71-23-8	N-propanol	Puce d'eau	2 jours	3 642 ppm		
147-14-8	Pigment bleu de phtalocyanine	Daphnie	48 h	500 mg/L	CE50	
1328-53-6	Pigment vert de phtalocyanine A	Daphnie	48 h	500 mg/L	CE50	
25322-69-4	Glycol polypropylénique	Daphnie	48 h	100 mg/L	CE50	

Toxicité aiguë et chronique pour les poissons

N° CAS	Nom chimique	Espèce	Durée d'exposition	Valeur	Type	Méthode
124-68-5	2-amino-2-méthylpropan-1-ol	<i>Lepomis macrochirus</i> (crapet arlequin)	96 h	190 mg/L	CL50	
67-64-1	Acétone	<i>Carassius auratus</i> (poisson rouge)	1 jour	5 000 mg/L		
67-64-1	Acétone	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	4 jours	5 540 mg/L		
67-64-1	Acétone	<i>Lepomis macrochirus</i> (crapet arlequin)	4 jours	8 300 mg/L		
7631-86-9	Silice amorphe	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	4 jours	5 000 mg/L		
64742-48-9	Hydrocarbure aromatique	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	96h	2 200 mg/L	CL50	
84632-65-5	Pigment rouge 254 C.I.	<i>Danio rerio</i> (poisson zèbre)	24 h	100 mg/L	CL50	
88949-33-1	Pigment rouge 264 C.I.	<i>Cyprinus carpio</i> (carpe)	96 h	100 mg/L	CL50	
30125-47-4	Pigment jaune 138 C.I.	<i>Cyprinodon variegatus</i> (vairon à tête de mouton)	96 h	100 mg/L	CL50	
6358-30-1	Pigment violet de carbazole	<i>Danio rerio</i> (poisson zèbre)	96 h	100 mg/L	CL50	
1333-86-4	Noir de carbone	<i>Danio rerio</i> (poisson zèbre)	4 jours	1 000 mg/L	CL50	
481066-70-0	Noir de carbone, modifié hydroxy et 4-sulfophényl-, sel de sodium	<i>Leuciscus idus</i> (ide dorée)	96 h	100 mg/L		
117527-94-3	Solvant noir 29 C.I.	<i>Cyprinus carpio</i> (carpe)	96 h	2 mg/L	CL50	
35545-57-4	Agent dispersant	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	96 h	176 mg/l		
111-76-2	Éther monobutylique d'éthylenglycol	<i>Lepomis macrochirus</i> (crapet arlequin)	4 jours	1 490 mg/L	CL50	
111-76-2	Éther monobutylique d'éthylenglycol	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	4 jours	2 137 mg/L	CL50	
20344-49-4	Hydroxyde de fer	<i>Leuciscus idus</i> (ide dorée)	48 h	1 000 mg/L	CE50	
1309-37-1	Oxyde de fer	<i>Leuciscus idus</i> (ide dorée)	2 jours	1 000 mg/L		
67-63-0	Alcool isopropylique	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	0	83 mg/L		
108-78-1	Résine mélamine	<i>Ictalurus catus</i> (poisson chat)	96 h	3 000 g/L	CL50	
71-41-0	N-pentanol	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	96 h	400 mg/L	CL50	
71-23-8	N-propanol	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	2 jours	3 200 ppm		
71-23-8	N-propanol	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	4 jours	4 100 ppm	CL50	
147-14-8	Pigment bleu de phtalocyanine	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	48 h	100 mg/L	CL50	
147-14-8	Pigment bleu de phtalocyanine	<i>Leuciscus idus</i> (ide dorée)	96 h	500 mg/L	CL50	
1328-53-6	Pigment vert de phtalocyanine A	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	96 h	100 mg/L	CL50	
14302-13-7	Pigment vert de phtalocyanine B	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	4 jours	1 000 mg/L		
25322-69-4	Glycol polypropylénique	<i>Leuciscus idus</i> (ide dorée)	0	100 mg/L	CL50	
107-98-2	Éther monométhylque de propylèneglycol	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	4 jours	28 000 mg/L		
13463-67-7	Dioxyde de titane	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	4 jours	1 000 mg/L		
1317-80-2	Dioxyde de titane (rutile)	<i>Pimephales promelas</i> (vairon à grosse tête)	4 jours	1 000 mg/L		

Toxicité pour les plantes aquatiques

N° CAS	Nom chimique	Espèce	Durée d'exposition	Valeur	Type	Méthode
124-68-5	2-amino-2-méthylpropan-1-ol	Algue verte (type non précisé)	72 h	520 mg/L	CE50	
7429-90-5	Aluminium	Algue	72 h	100 mg/L		
7631-86-9	Silice amorphe	Daphnie	2 jours	5 000 mg/L		
6358-30-1	Pigment violet de carbazole	<i>Desmodesmus subspicatus</i> (algue verte)	72 h	100 mg/L	CE50	
1333-86-4	Noir de carbone	Algue	3 jours	10 000 mg/L	CE50	
481066-70-0	Noir de carbone, modifié hydroxy et 4-sulfophényl-, sel de sodium	Algue	72 h	100 mg/L	CE50	
108-78-1	Résine mélamine	<i>Scenedesmus pannonicus</i>	96 h	940 g/L	CE50	
71-23-8	N-propanol	Daphnie	4 jours	1 000 mg/L		
1328-53-6	Pigment vert de phtalocyanine A	<i>Desmodesmus subspicatus</i> (algue verte)	72 h	100 mg/L	CE50	
107-98-2	Éther monométhylrique de propylèneglycol	Algue	7 jours	1 000 mg/L		
107-98-2	Éther monométhylrique de propylèneglycol	Daphnie	2 jours	23 300 mg/L		

MOBILITÉ

Aucune donnée n'est disponible.

13. Élimination**Classification des déchets – réglementation provinciale :**

Consulter les réglementations provinciales et municipales appropriées sur l'élimination des déchets pour connaître les bonnes classifications.

Méthodes d'élimination :

Prendre les mesures nécessaires pour éviter de contaminer les nappes d'eau souterraines. Incinérer ou éliminer les déchets conformément aux exigences fédérales, des états, provinciales et municipales. Ne pas incinérer dans des contenants fermés. Utiliser les services d'entrepreneurs en gestion des déchets approuvés seulement.

14. Transport

WB01, WB02, WB03, WB05, WB06, WB07, WB1001, WB1002, WB1003, WB1004, WB1005, WB1006, WB1007, WB1008, WB1009, WB1010, WB1011, WB1012, WB1013, WB1014, WB1016, WB1017, WB1020, WB1021, WB1022, WB1023, WB1024, WB1025, WB1030, WB1031, WB1032, WB1033, WB1035, WB1037, WB1039, WB1041, WB1050, WB1078, WB1096, WB1097, WB1098, WB1735, WB20, WB2010, WB2020, WB2030, WB2040, WB2043, WB2091, WB2093, WB21, WB24, WB25, WB26, WB27, WB28, WB30, WB31, WB32, WB33, WB41, WB42, WB43, WB45, WB46, WB53, WB60, WB62, WB63, WB64, WB65, WB67, WB68, WB82, WB84, WB90, WB91, WB93, WB9900, WB9908

- Matière non classifiée dangereuse en vertu de la réglementation relative au transport

WB1779, WB40, WB61

- Appellation réglementaire TMD : PEINTURE
- Classe de danger : 3
- Numéro ONU : 1263
- Groupe d'emballage : III

15. Réglementation

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par ce règlement.

Rapport d'inventaire TSCA :

Appeler au numéro de renseignements sur les produits pour connaître la réglementation de chaque produit.

LCPE :

Appeler au numéro de renseignements sur les produits pour connaître la réglementation de chaque produit.

OCI :

Appeler au numéro de renseignements sur les produits pour connaître la réglementation de chaque produit.

Classification SIMDUT :

WB1030, WB1031, WB1032, WB1035, WB1039, WB1735

- Catégorie B Division 3
- Catégorie D Division 1 Sous-division A
- Catégorie D Division 2 Sous-division B 60

Symboles SIMDUT



WB91

- Catégorie B Division 3
- Catégorie D Division 1 Sous-division A
- Catégorie D Division 2 Sous-division B 60
- Catégorie E

Symboles SIMDUT



WB01, WB02, WB03, WB06, WB07, WB1001, WB1002, WB1003, WB1004, WB1005, WB1006, WB1007, WB1008, WB1009, WB1014, WB1016, WB1017, WB1020, WB1021, WB1022, WB1023, WB33, WB84, WB9900

- Catégorie B Division 3
- Catégorie D Division 2 Sous-division A 54
- Catégorie D Division 2 Sous-division B 60

Symboles SIMDUT



WB20, WB21, WB24, WB25, WB26, WB27, WB28, WB30, WB31, WB32, WB40, WB41, WB42, WB43, WB45, WB46, WB53, WB60, WB61, WB62, WB63, WB64, WB65, WB67, WB68, WB82, WB93, WB1010, WB1011, WB1012, WB1013, WB1024, WB1025, WB1033, WB1037, WB1041, WB1050, WB1078, WB1096, WB1097, WB1098, WB1779, WB2010, WB2020, WB2030, WB2040, WB2043, WB2091, WB2093

- Catégorie B Division 3
- Catégorie D Division 2 Sous-division B 60

Symboles SIMDUT



WB90

- Catégorie B Division 3
- Catégorie D Division 2 Sous-division B 60
- Catégorie E

Symboles SIMDUT



WB05, WB9908

- Catégorie D Division 2 Sous-division A 54
- Catégorie D Division 2 Sous-division B 60

Symboles SIMDUT



16. Renseignements supplémentaires

WB01^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Hydroxyde d'aluminium (0,5 – 1,5 %), Silice amorphe (1 – 5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Dioxyde de titane (30 – 60 %), Eau (30 – 60 %)

DENSITÉ : 1 645,00 SOLIDES, POIDS : 58,45 % SOLIDES, VOL. : 31,01 % DENSITÉ DU SOLVANT : 985,80

COV LE : 197,7 COV AP : 77,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB02^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Dioxyde de titane (5 – 10 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 063,00 SOLIDES, POIDS : 21,23 % SOLIDES, VOL. : 15,35 % DENSITÉ DU SOLVANT : 988,32

COV LE : 245,6 COV AP : 53,3 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB03^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Hydroxyde d'aluminium (1 – 5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (3 – 7 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5%), Dioxyde de titane (10 – 30 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 164,00 SOLIDES, POIDS : 26,23 % SOLIDES, VOL. : 13,12 % DENSITÉ DU SOLVANT : 988,20

COV LE : 412,8 COV AP : 99,3 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB05^{mc} : Polymère acrylique C (10 – 30 %), Noir de carbone (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 027,00 SOLIDES, POIDS : 17,93 % SOLIDES, VOL. : 15,42 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,59

COV LE : 14,5 COV AP : 2,3 POINT D'ÉCLAIR : Supérieur à 93 °C S : 1 I : 1 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIB PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB06^{mc} : Noir de carbone (1 – 5 %), Agent dispersant (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 010,00 SOLIDES, POIDS : 6,07 % SOLIDES, VOL. : 4,71 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,11

COV LE : 160,3 COV AP : 9,1 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 0 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB07^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (1 – 5 %), Noir de carbone (0,1 – 1,0 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 005,00 SOLIDES, POIDS : 11,84 % SOLIDES, VOL. : 10,53 % DENSITÉ DU SOLVANT : 987,24

COV LE : 257,2 COV AP : 38,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 0 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB20^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Pigment violet de carbazole (3 – 7 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 022,00 SOLIDES, POIDS : 11,33 % SOLIDES, VOL. : 9,00 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,23

COV LE : 245,7 COV AP : 30,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 0 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB21^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (3 – 7 %), Pigment bleu 60 C.I. (7 – 13 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 050,00 SOLIDES, POIDS : 19,64 % SOLIDES, VOL. : 15,91 % DENSITÉ DU SOLVANT : 993,59
COV LE : 155,9 COV AP : 18,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB24^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (3 – 7 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), Pigment bleu de phtalocyanine (10 – 30 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 070,00 SOLIDES, POIDS : 23,48 % SOLIDES, VOL. : 17,66 % DENSITÉ DU SOLVANT : 994,55
COV LE : 154,0 COV AP : 33,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB25^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (0,5 – 1,5 %), Pigment bleu de phtalocyanine (5 – 10 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 035,00 SOLIDES, POIDS : 12,64 % SOLIDES, VOL. : 9,16 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,83
COV LE : 165,3 COV AP : 18,8 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB26^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 007,00 SOLIDES, POIDS : 13,17 % SOLIDES, VOL. : 11,74 % DENSITÉ DU SOLVANT : 985,92
COV LE : 248,9 COV AP : 41,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 0 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB27^{mc} : Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Pigment bleu 76 C.I. (7 – 13 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (3 – 7 %), Agent dispersant (1 – 5 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 050,00 SOLIDES, POIDS : 18,26 % SOLIDES, VOL. : 13,74 % DENSITÉ DU SOLVANT : 994,91
COV LE : 298,6 COV AP : 60,4 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB28^{mc} : Résine acrylique (td) (0,5 – 1,5 %), Pigment bleu de phtalocyanine (10 – 30 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (3 – 7 %), Agent dispersant (5 – 10 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Composé de cuivre breveté (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 071,00 SOLIDES, POIDS : 26,22 % SOLIDES, VOL. : 20,40 % DENSITÉ DU SOLVANT : 991,44
COV LE : 210,2 COV AP : 54,8 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 2 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB30^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Pigment vert de phtalocyanine A (7 – 13 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 065,00 SOLIDES, POIDS : 17,36 % SOLIDES, VOL. : 11,61 % DENSITÉ DU SOLVANT : 995,99
COV LE : 140,8 COV AP : 19,5 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB31^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 008,00 SOLIDES, POIDS : 13,22 % SOLIDES, VOL. : 11,65 % DENSITÉ DU SOLVANT : 989,28
COV LE : 248,3 COV AP : 41,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 0 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB32^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Pigment vert de phtalocyanine B (10 – 30 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 120,00 SOLIDES, POIDS : 23,93 % SOLIDES, VOL. : 14,29 % DENSITÉ DU SOLVANT : 994,67
COV LE : 236,2 COV AP : 46,0 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB33^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (5 – 10 %), Résine mélamine (1 – 5 %), Complexe de nickel (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 048,00 SOLIDES, POIDS : 17,28 % SOLIDES, VOL. : 12,97 % DENSITÉ DU SOLVANT : 993,11
COV LE : 166,3 COV AP : 26,8 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB40^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (3 – 7 %), Complexe de cuivre azométhine (5 – 10 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 032,00 SOLIDES, POIDS : 14,04 % SOLIDES, VOL. : 11,06 % DENSITÉ DU SOLVANT : 997,43
COV LE : 157,1 COV AP : 21,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB41^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (3 – 7 %), Pigment jaune 138 C.I. (15 – 40 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), Eau (40 – 70 %)
DENSITÉ : 1 208,00 SOLIDES, POIDS : 41,34 % SOLIDES, VOL. : 28,58 % DENSITÉ DU SOLVANT : 992,04
COV LE : 155,2 COV AP : 53,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB42^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (0,5 – 1,5 %), Pigment jaune 154 C.I. (10 – 30 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 101,00 SOLIDES, POIDS : 28,11 % SOLIDES, VOL. : 20,25 % DENSITÉ DU SOLVANT : 994,31
COV LE : 114,7 COV AP : 26,8 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB43^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %), Pigment jaune (15 – 40 %)
DENSITÉ : 1 106,00 SOLIDES, POIDS : 31,33 % SOLIDES, VOL. : 23,59 % DENSITÉ DU SOLVANT : 998,03
COV LE : 88,8 COV AP : 23,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB45^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Pigment jaune de tétrachloroisosolinone (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 056,00 SOLIDES, POIDS : 17,02 % SOLIDES, VOL. : 12,06 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,47
COV LE : 121,5 COV AP : 17,0 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB46^{mc} : Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Pigment iso-indolinone (10 – 30 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 099,00 SOLIDES, POIDS : 28,85 % SOLIDES, VOL. : 21,36 % DENSITÉ DU SOLVANT : 990,48
COV LE : 210,9 COV AP : 56,3 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB53^{mc} : Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Pigment monoazoïque (15 – 40 %), Eau (40 – 70 %)
DENSITÉ : 1 146,00 SOLIDES, POIDS : 37,04 % SOLIDES, VOL. : 27,44 % DENSITÉ DU SOLVANT : 997,91
COV LE : 111,9 COV AP : 35,4 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB60^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (0,5 – 1,5 %), Pigment rouge 254 C.I. (30 – 60 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)
DENSITÉ : 1 156,00 SOLIDES, POIDS : 41,54 % SOLIDES, VOL. : 31,71 % DENSITÉ DU SOLVANT : 990,12
COV LE : 174,7 COV AP : 68,5 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB61^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Pigment rouge 264 C.I. (5 – 10 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 025,00 SOLIDES, POIDS : 12,19 % SOLIDES, VOL. : 9,71 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,59
COV LE : 144,8 COV AP : 16,9 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB62^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Sulfate de baryum (0,5 – 1,5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Pigment de quinacridone (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 044,00 SOLIDES, POIDS : 17,73 % SOLIDES, VOL. : 13,70 % DENSITÉ DU SOLVANT : 995,15
COV LE : 203,2 COV AP : 36,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB63^{mc} : Pigment de pérylène (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 042,00 SOLIDES, POIDS : 13,53 % SOLIDES, VOL. : 9,51 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,35
COV LE : 157,9 COV AP : 18,1 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB64^{mc} : Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Pigment rouge 202 (1 – 5 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Pigment de quinacridone (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 032,00 SOLIDES, POIDS : 12,41 % SOLIDES, VOL. : 9,30 % DENSITÉ DU SOLVANT : 998,15
COV LE : 187,9 COV AP : 22,4 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB65^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 008,00 SOLIDES, POIDS : 12,68 % SOLIDES, VOL. : 11,22 % DENSITÉ DU SOLVANT : 991,08
COV LE : 250,3 COV AP : 40,3 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 0 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB67^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Pigment de quinacridone (10 – 30 %), Eau (60 – 100 %)
DENSITÉ : 1 080,00 SOLIDES, POIDS : 27,40 % SOLIDES, VOL. : 21,28 % DENSITÉ DU SOLVANT : 993,35
COV LE : 83,6 COV AP : 19,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0
CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB68^{mc} : Polymère acrylique D (1 – 5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), Pigment de quinacridone (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 045,00 SOLIDES, POIDS : 18,15 % SOLIDES, VOL. : 14,02 % DENSITÉ DU SOLVANT : 995,03

COV LE : 160,5 COV AP : 27,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB82^{mc} : Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Hydroxyde de fer (10 – 30 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 116,00 SOLIDES, POIDS : 21,90 % SOLIDES, VOL. : 12,58 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,71

COV LE : 230,6 COV AP : 38,8 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB84^{mc} : Résine acrylique (td) (0,5 – 1,5 %), Oxyde de fer (7 – 13 %), Résine polyuréthane (0,5 – 1,5 %), Dioxyde de titane (1,0 – 1,0 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 111,00 SOLIDES, POIDS : 16,70 % SOLIDES, VOL. : 7,07 % DENSITÉ DU SOLVANT : 994,19

COV LE : 232,0 COV AP : 22,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB90^{mc} : 2-amino-2-méthylpropan-1-ol (0,5 – 1,5 %), Polymère acrylique D (3 – 7 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Alcool isopropylique (1 – 5 %), Pigment d'oxyde jaune citron léger (7 – 13 %), Agent rhéologique (0,5 – 1,5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 078,00 SOLIDES, POIDS : 18,62 % SOLIDES, VOL. : 11,12 % DENSITÉ DU SOLVANT : 992,04

COV LE : 366,0 COV AP : 73,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB91^{mc} : Polymère acrylique B (3 – 7 %), Éther méthylique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Oxyde de fer (7 – 13 %), Ester d'acide phosphoreux, polymère (1 – 5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 084,00 SOLIDES, POIDS : 20,83 % SOLIDES, VOL. : 13,71 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,59

COV LE : 285,2 COV AP : 57,0 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB93^{mc} : Polymère acrylique D (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique (td) (1 – 5 %), Pigment brun C.I. (10 – 30 %), Résine polyuréthane (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 058,00 SOLIDES, POIDS : 21,35 % SOLIDES, VOL. : 16,47 % DENSITÉ DU SOLVANT : 996,47

COV LE : 108,6 COV AP : 20,5 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1001^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutile) (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 051,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,70 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,54

COV LE : 369,2 COV AP : 136,6 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1002^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutile) (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 053,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,55 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,02

COV LE : 371,1 COV AP : 136,9 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1003^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,49 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,38

COV LE : 372,0 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1004^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,42 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,42

COV LE : 372,8 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1005^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutile) (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,49 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,38

COV LE : 372,0 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1006^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,49 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,38

COV LE : 372,0 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1007^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutile) (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,42 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,42

COV LE : 372,8 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1008^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 056,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,36 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,78

COV LE : 373,5 COV AP : 137,2 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1009^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 053,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,55 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,02

COV LE : 371,1 COV AP : 136,9 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1010^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde de fer (1 – 5 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 056,00 SOLIDES, POIDS : 25,65 % SOLIDES, VOL. : 19,43 % DENSITÉ DU SOLVANT : 973,46

COV LE : 368,3 COV AP : 126,8 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1011^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde de fer (1 – 5 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,49 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,38

COV LE : 372,0 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1012^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde de fer (1 – 5 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,49 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,42

COV LE : 372,8 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1013^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde de fer (3 – 7 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 057,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,31 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,38

COV LE : 374,3 COV AP : 137,3 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1014^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Mica (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 054,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,42 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,42

COV LE : 372,8 COV AP : 137,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1016^{mc} : Polymère acrylique A (5 – 10 %), Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutile) (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 051,00 SOLIDES, POIDS : 25,81 % SOLIDES, VOL. : 19,31 % DENSITÉ DU SOLVANT : 961,24

COV LE : 393,8 COV AP : 144,4 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1017^{mc} : Polymère acrylique A (5 – 10 %), Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Mica (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutil) (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 052,00 SOLIDES, POIDS : 26,61 % SOLIDES, VOL. : 20,06 % DENSITÉ DU SOLVANT : 963,75

COV LE : 377,3 COV AP : 136,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1020^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde d'aluminium (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 059,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,11 % DENSITÉ DU SOLVANT : 975,14

COV LE : 376,9 COV AP : 137,7 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1021^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde d'aluminium (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (rutil) (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 058,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,15 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,42

COV LE : 376,3 COV AP : 137,6 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1022^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde d'aluminium (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 059,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,06 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,42

COV LE : 377,4 COV AP : 137,7 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1023^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde d'aluminium (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Dioxyde de titane (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 059,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,11 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,78

COV LE : 377,1 COV AP : 137,7 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1024^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde d'aluminium (1 – 5 %), Oxyde de fer (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 060,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 19,98 % DENSITÉ DU SOLVANT : 974,54

COV LE : 378,5 COV AP : 137,8 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1025^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Oxyde d'aluminium (3 – 7 %), Oxyde de fer (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 060,00 SOLIDES, POIDS : 26,47 % SOLIDES, VOL. : 20,02 % DENSITÉ DU SOLVANT : 976,10

COV LE : 377,1 COV AP : 137,8 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1030^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (1 – 5 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 020,00 SOLIDES, POIDS : 14,12 % SOLIDES, VOL. : 10,89 % DENSITÉ DU SOLVANT : 983,65

COV LE : 430,3 COV AP : 96,0 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1031^{mc} : Résine acrylique (1 – 5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (3 – 7 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Hydrocarbure aromatique (0,5 – 1,5 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 017,00 SOLIDES, POIDS : 20,09 % SOLIDES, VOL. : 14,88 % DENSITÉ DU SOLVANT : 953,81

COV LE : 515,8 COV AP : 196,3 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1032^{mc} : Résine acrylique (1 – 5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (3 – 7 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (3 – 7 %), N-propanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 015,00 SOLIDES, POIDS : 19,92 % SOLIDES, VOL. : 14,82 % DENSITÉ DU SOLVANT : 951,65

COV LE : 516,4 COV AP : 194,3 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1033^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (3 – 7 %), Alcool isopropylique (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 038,00 SOLIDES, POIDS : 19,29 % SOLIDES, VOL. : 13,97 % DENSITÉ DU SOLVANT : 982,33

COV LE : 505,5 COV AP : 191,5 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1035^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Aluminium (5 – 10 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Hydrocarbure aromatique (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 026,00 SOLIDES, POIDS : 22,55 % SOLIDES, VOL. : 17,03 % DENSITÉ DU SOLVANT : 954,17

COV LE : 464,1 COV AP : 172,8 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1037^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Aluminium (3 – 7 %), Alcool isopropylique (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 044,00 SOLIDES, POIDS : 21,38 % SOLIDES, VOL. : 16,16 % DENSITÉ DU SOLVANT : 987,36

COV LE : 452,8 COV AP : 169,3 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1039^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Aluminium (3 – 7 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (0,5 – 1,5 %), Hydrocarbure aromatique (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 031,00 SOLIDES, POIDS : 21,64 % SOLIDES, VOL. : 16,40 % DENSITÉ DU SOLVANT : 965,55

COV LE : 450,2 COV AP : 158,2 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1041^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (5 – 10 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 025,00 SOLIDES, POIDS : 20,99 % SOLIDES, VOL. : 15,78 % DENSITÉ DU SOLVANT : 954,17

COV LE : 439,1 COV AP : 139,3 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1050^{mc} : Résine acrylique (td) (7 – 13 %), Résine d'urée-formaldéhyde (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 045,00 SOLIDES, POIDS : 17,00 % SOLIDES, VOL. : 13,35 % DENSITÉ DU SOLVANT : 1 005,34

COV LE : 102,2 COV AP : 15,8 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 2 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1078^{mc} : Résine acrylique (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (1 – 5 %), Hydrocarbure aromatique (1 – 5 %), Oxyde de fer (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (3 – 7 %), N-propanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 011,00 SOLIDES, POIDS : 18,26 % SOLIDES, VOL. : 13,34 % DENSITÉ DU SOLVANT : 953,81

COV LE : 526,5 COV AP : 193,7 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1096^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Aluminium (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 015,00 SOLIDES, POIDS : 17,18 % SOLIDES, VOL. : 14,12 % DENSITÉ DU SOLVANT : 978,97

COV LE : 420,4 COV AP : 116,7 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1097^{mc} : Résine acrylique (1 – 5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (3 – 7 %), Alcool isopropylique (3 – 7 %), N-pentanol (3 – 7 %), N-propanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (3 – 7 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 035,00 SOLIDES, POIDS : 19,69 % SOLIDES, VOL. : 14,91 % DENSITÉ DU SOLVANT : 995,15

COV LE : 496,7 COV AP : 204,0 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1098^{mc} : Résine acrylique (1 – 5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (5 – 10 %), Alcool isopropylique (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (3 – 7 %), N-propanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (7 – 13 %), Eau (40 – 70 %)

DENSITÉ : 1 019,00 SOLIDES, POIDS : 19,65 % SOLIDES, VOL. : 15,48 % DENSITÉ DU SOLVANT : 977,42

COV LE : 503,4 COV AP : 201,0 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1735^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Éther monobutylique d'éthylèneglycol (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 003,00 SOLIDES, POIDS : 12,14 % SOLIDES, VOL. : 10,54 % DENSITÉ DU SOLVANT : 984,96

COV LE : 396,6 COV AP : 79,0 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 0 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB1779^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Aluminium (1 – 5 %), Hydrocarbure aromatique (0,5 – 1,5 %), N-pentanol (1 – 5 %), N-propanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (3 – 7 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 010,00 SOLIDES, POIDS : 14,72 % SOLIDES, VOL. : 12,02 % DENSITÉ DU SOLVANT : 978,73

COV LE : 386,0 COV AP : 86,5 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2010^{mc} : Acétone (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (7 – 13 %), N-pentanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (10 – 30 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 011,00 SOLIDES, POIDS : 23,33 % SOLIDES, VOL. : 21,47 % DENSITÉ DU SOLVANT : 986,76

COV LE : 220,0 COV AP : 64,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2020^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 005,00 SOLIDES, POIDS : 14,48 % SOLIDES, VOL. : 13,24 % DENSITÉ DU SOLVANT : 990,60

COV LE : 227,7 COV AP : 6,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2030^{mc} : Acétone (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (7 – 13 %), N-pentanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (10 – 30 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 011,00 SOLIDES, POIDS : 23,54 % SOLIDES, VOL. : 21,66 % DENSITÉ DU SOLVANT : 986,28

COV LE : 221,5 COV AP : 65,7 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2040^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), N-pentanol (3 – 7 %), Glycol polypropylénique (3 – 7 %), Résine polyuréthane (5 – 10 %), Silicate de magnésium synthétique (0,5 – 1,5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 005,00 SOLIDES, POIDS : 17,43 % SOLIDES, VOL. : 15,69 % DENSITÉ DU SOLVANT : 984,61

COV LE : 269,5 COV AP : 63,2 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2043^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (1 – 5 %), N-pentanol (3 – 7 %), Glycol polypropylénique (3 – 7 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Silicate de magnésium synthétique (0,5 – 1,5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 007,00 SOLIDES, POIDS : 17,32 % SOLIDES, VOL. : 15,33 % DENSITÉ DU SOLVANT : 982,57

COV LE : 276,2 COV AP : 64,1 POINT D'ÉCLAIR : De 38 °C à 60 °C S : 2 I : 2 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : II PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2091^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), N-pentanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 008,00 SOLIDES, POIDS : 17,37 % SOLIDES, VOL. : 15,91 % DENSITÉ DU SOLVANT : 989,88

COV LE : 221,2 COV AP : 48,2 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB2093^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (3 – 7 %), Éther méthylrique de dipropylèneglycol (3 – 7 %), N-pentanol (1 – 5 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 003,00 SOLIDES, POIDS : 14,37 % SOLIDES, VOL. : 12,94 % DENSITÉ DU SOLVANT : 981,61

COV LE : 398,5 COV AP : 92,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB9900^{mc} : Résine acrylique – hydrodiluable (10 – 30 %), Noir de carbone, modifié hydroxy et 4-sulfophényl-, sel de sodium (0,5 – 1,5 %), Éther méthylrique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), N-pentanol (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 016,00 SOLIDES, POIDS : 22,77 % SOLIDES, VOL. : 20,58 % DENSITÉ DU SOLVANT : 987,24

COV LE : 225,5 COV AP : 62,6 POINT D'ÉCLAIR : De 60 °C à 93 °C S : 1 I : 2 R : 0

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIA PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

WB9908^{mc} : Polymère acrylique B (0,5 – 1,5 %), Résine acrylique – hydrodiluable (5 – 10 %), Noir de carbone (0,5 – 1,5 %), Solvant noir 29 C.I. (0,1 – 1,0 %), Éther méthylrique de dipropylèneglycol (1 – 5 %), N-pentanol (3 – 7 %), Résine polyuréthane (7 – 13 %), Éther monométhylrique de propylèneglycol (1 – 5 %), Eau (60 – 100 %)

DENSITÉ : 1 007,00 SOLIDES, POIDS : 19,53 % SOLIDES, VOL. : 17,48 % DENSITÉ DU SOLVANT : 972,26

COV LE : 396,2 COV AP : 125,4 POINT D'ÉCLAIR : Supérieur à 93 °C S : 2 I : 1 R : 1

CLASSE ENTREPOSAGE OSHA : IIIB PHOTOCHIMIQUEMENT RÉACTIF : NON

Légende :

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
NTP	National Toxicology Program
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
STEL	Limite d'exposition de courte durée
TWA	Moyenne pondérée en fonction du temps
DENSITÉ	Densité (g/L)
DENSITÉ DU SOLVANT	(g/L)
COV LE	COV théorique moins les solvants non réglementés et l'eau
COV AP	COV théorique du produit tel qu'emballé
PNOR	Particules non réglementées ailleurs
PNOC	Particules non classées ailleurs

* La teneur en COV moins exemption (théorique) et en COV tel qu'emballé (théorique) est fondée sur la teneur en COV du matériel emballé au point de fabrication.

Axalta, Systèmes de revêtements Axalta et tous les produits portant la mention ^{mc} ou ^{md} sont des marques de commerce ou des marques déposées de Axalta Coating Systems, LLC et tous ses affiliés. La Compagnie Systèmes de revêtements Axalta Canada est un usager licencié.

AVIS :

Avis de Systèmes de revêtements Axalta.

Les données de cette fiche signalétique se rapportent uniquement à la matière particulière désignée aux présentes et ne concernent pas son utilisation combinée avec toute autre matière ni son utilisation dans un procédé quelconque. Le document reflète les renseignements fournis à Systèmes de revêtements Axalta par ses fournisseurs. Ces renseignements sont, au mieux de nos connaissances, exacts, mais ils pourront changer au fur et à mesure que Systèmes de revêtements Axalta recevra de nouvelles données. Les personnes qui reçoivent ces renseignements doivent elles-mêmes en déterminer la pertinence pour l'usage qu'elles prévoient en faire avant d'utiliser cette matière.

FS préparée par : Affaires réglementaires, Systèmes de revêtements Axalta